

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE NAY - COMMUNE DE NAY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21640417800016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NAY

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	51
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	56
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	57
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	63
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	65
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	66
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	68
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	69
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	70
A4 - Etat des provisions	71
A5 - Etalement des provisions	72
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	73
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	74
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	76
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	77
A8 - Etat des charges transférées	78
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	79

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	80
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	82
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	83
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	84
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	85
B1.6 - Etat des engagements reçus	86
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	87
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	90
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	91
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	92

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	93
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	96
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	97
C3.2 - Liste des établissements publics créés	98
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	99
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	100

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	101
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 64417	COMMUNE DE NAY Principal	BP 2019
----------------------------	------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3549
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	37
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1968098,00	2035647,00	886,22	932,15

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	841,11	839,00
2	Produit des impositions directes/population	395,59	464,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1014,66	1020,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	957,13	262,00
5	Encours de dette/population	1821,33	795,00
6	DGF/population	76,08	161,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4359	0,5230
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9915	0,9030
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,9433	0,2570
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,7950	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 621 530,00	3 621 530,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 621 530,00	3 621 530,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 070 975,69	4 598 882,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	516 384,31	629 551,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 641 073,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 228 433,00	5 228 433,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 849 963,00	8 849 963,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 037 140,00	0,00	1 033 027,00	1 033 027,00	1 033 027,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 310 000,00	0,00	1 298 001,00	1 298 001,00	1 298 001,00
014	Atténuations de produits	4 800,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion courante	437 828,29	0,00	438 165,00	438 165,00	438 165,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 789 768,29	0,00	2 773 193,00	2 773 193,00	2 773 193,00
66	Charges financières	218 445,00	0,00	210 122,00	210 122,00	210 122,00
67	Charges exceptionnelles	3 800,00	0,00	14 319,00	14 319,00	14 319,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 136,71	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 014 150,00	0,00	3 005 134,00	3 005 134,00	3 005 134,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	571 883,00	0,00	519 240,00	519 240,00	519 240,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	139 290,00	0,00	97 156,00	97 156,00	97 156,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		711 173,00	0,00	616 396,00	616 396,00	616 396,00
TOTAL		3 725 323,00	0,00	3 621 530,00	3 621 530,00	3 621 530,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 621 530,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	30 200,00	30 200,00	30 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	310 500,00	0,00	295 800,00	295 800,00	295 800,00
73	Impôts et taxes	2 395 333,00	0,00	2 359 880,00	2 359 880,00	2 359 880,00
74	Dotations et participations	556 999,00	0,00	494 319,00	494 319,00	494 319,00
75	Autres produits de gestion courante	390 000,00	0,00	398 940,00	398 940,00	398 940,00
Total des recettes de gestion courante		3 677 832,00	0,00	3 579 139,00	3 579 139,00	3 579 139,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	26 900,00	0,00	21 800,00	21 800,00	21 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 704 832,00	0,00	3 601 039,00	3 601 039,00	3 601 039,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 491,00	0,00	20 491,00	20 491,00	20 491,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 491,00	0,00	20 491,00	20 491,00	20 491,00
TOTAL		3 725 323,00	0,00	3 621 530,00	3 621 530,00	3 621 530,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 621 530,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	595 905,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 307 923,00	516 384,31	3 424 619,69	3 424 619,69	3 941 004,00
	Total des dépenses d'équipement	2 307 923,00	516 384,31	3 424 619,69	3 424 619,69	3 941 004,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	49 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	551 760,00	0,00	592 896,00	592 896,00	592 896,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	600 985,00	0,00	592 896,00	592 896,00	592 896,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 908 908,00	516 384,31	4 017 515,69	4 017 515,69	4 533 900,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>20 491,00</i>		<i>20 491,00</i>	<i>20 491,00</i>	<i>20 491,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>10 780,01</i>		<i>32 969,00</i>	<i>32 969,00</i>	<i>32 969,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	31 271,01		53 460,00	53 460,00	53 460,00
	TOTAL	2 940 179,01	516 384,31	4 070 975,69	4 070 975,69	4 587 360,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	641 073,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 228 433,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	757 925,00	429 551,00	1 241 900,00	1 241 900,00	1 671 451,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 060 000,00	200 000,00	1 788 939,00	1 788 939,00	1 988 939,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 817 925,00	629 551,00	3 030 839,00	3 030 839,00	3 660 390,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	107 740,00	0,00	206 727,00	206 727,00	206 727,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	491 486,00	0,00	535 451,00	535 451,00	535 451,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00	174 500,00	174 500,00	174 500,00
	Total des recettes financières	901 226,00	0,00	918 678,00	918 678,00	918 678,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 719 151,00	629 551,00	3 949 517,00	3 949 517,00	4 579 068,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2019

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	571 883,00		519 240,00	519 240,00	519 240,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	139 290,00		97 156,00	97 156,00	97 156,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 780,01		32 969,00	32 969,00	32 969,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		721 953,01		649 365,00	649 365,00	649 365,00
TOTAL		3 441 104,01	629 551,00	4 598 882,00	4 598 882,00	5 228 433,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 228 433,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	595 905,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 033 027,00		1 033 027,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 298 001,00		1 298 001,00
014	Atténuations de produits	4 000,00		4 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	438 165,00		438 165,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	210 122,00	0,00	210 122,00
67	Charges exceptionnelles	14 319,00	0,00	14 319,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	97 156,00	97 156,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	7 500,00		7 500,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		519 240,00	519 240,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 005 134,00	616 396,00	3 621 530,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 621 530,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	491,00	491,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	592 896,00	0,00	592 896,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 941 004,00		3 941 004,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	32 798,00	32 798,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	20 171,00	20 171,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 533 900,00	53 460,00	4 587 360,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	641 073,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 228 433,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 200,00		30 200,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	295 800,00		295 800,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	2 359 880,00		2 359 880,00
74	Dotations et participations	494 319,00		494 319,00
75	Autres produits de gestion courante	398 940,00	0,00	398 940,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	21 800,00	491,00	22 291,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 601 039,00	20 491,00	3 621 530,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 621 530,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	206 727,00	0,00	206 727,00
13	Subventions d'investissement	1 671 451,00	0,00	1 671 451,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 990 939,00	0,00	1 990 939,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	32 798,00	32 798,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	171,00	171,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		97 156,00	97 156,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		519 240,00	519 240,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	174 500,00		174 500,00
Recettes d'investissement – Total		4 043 617,00	649 365,00	4 692 982,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	535 451,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 228 433,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 037 140,00	1 033 027,00	1 033 027,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	7 897,00	7 897,00
60611	Eau et assainissement	27 000,00	27 000,00	27 000,00
60612	Energie - Electricité	123 000,00	150 000,00	150 000,00
60613	Chauffage urbain	31 000,00	25 000,00	25 000,00
60621	Combustibles	3 700,00	4 500,00	4 500,00
60622	Carburants	8 000,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	124 000,00	110 000,00	110 000,00
60624	Produits de traitement	6 000,00	6 500,00	6 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	11 000,00	13 500,00	13 500,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	9 500,00	9 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	54 000,00	40 000,00	40 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	6 500,00	6 500,00
60636	Vêtements de travail	5 500,00	6 500,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 500,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	164 000,00	168 000,00	168 000,00
6132	Locations immobilières	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	16 000,00	16 000,00
61521	Entretien terrains	11 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	8 000,00	8 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	31 000,00	31 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	6 000,00	6 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	16 000,00	16 000,00	16 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	43 000,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	500,00	500,00
617	Etudes et recherches	75 000,00	61 000,00	61 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	750,00	750,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	50,00	50,00	50,00
6188	Autres frais divers	6 160,00	6 400,00	6 400,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6228	Divers	400,00	800,00	800,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	2 100,00	2 100,00
6237	Publications	8 000,00	8 500,00	8 500,00
6238	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	200,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	19 500,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 000,00	23 800,00	23 800,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	480,00	480,00	480,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 600,00	3 000,00	3 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	37 500,00	37 000,00	37 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	300,00	300,00
6358	Autres droits	50,00	50,00	50,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	300,00	300,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 310 000,00	1 298 001,00	1 298 001,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 900,00	15 500,00	15 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 500,00	2 500,00	2 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	661 000,00	665 000,00	665 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 500,00	8 000,00	8 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	106 000,00	100 000,00	100 000,00
64131	Rémunérations non tit.	52 000,00	48 000,00	48 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	4 100,00	8 000,00	8 000,00
64162	Emplois d'avenir	52 000,00	3 500,00	3 500,00
64168	Autres emplois d'insertion	27 000,00	71 801,00	71 801,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	113 450,00	120 000,00	120 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	230 000,00	215 000,00	215 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 800,00	5 500,00	5 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 450,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 300,00	3 200,00	3 200,00
014	Atténuations de produits	4 800,00	4 000,00	4 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	4 800,00	4 000,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion courante	437 828,29	438 165,00	438 165,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6531	Indemnités	72 300,00	73 100,00	73 100,00
6532	Frais de mission	300,00	300,00	300,00
6533	Cotisations de retraite	3 100,00	3 100,00	3 100,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6535	Formation	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 966,53	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	8 896,76	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	67 565,00	68 145,00	68 145,00
65548	Autres contributions	37 000,00	35 000,00	35 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	38 500,00	36 860,00	36 860,00
65733	Subv. fonct. Départements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	23 000,00	23 000,00	23 000,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	58 700,00	63 110,00	63 110,00
65888	Autres	0,00	50,00	50,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 789 768,29	2 773 193,00	2 773 193,00
66	Charges financières (b)	218 445,00	210 122,00	210 122,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	221 000,00	209 305,00	209 305,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 555,00	-4 833,00	-4 833,00
6618	Intérêts des autres dettes	3 000,00	5 500,00	5 500,00
6688	Autres	0,00	150,00	150,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 800,00	14 319,00	14 319,00
6714	Bourses et prix	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	11 119,00	11 119,00
678	Autres charges exceptionnelles	600,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 136,71	7 500,00	7 500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 014 150,00	3 005 134,00	3 005 134,00
023	Virement à la section d'investissement	571 883,00	519 240,00	519 240,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	139 290,00	97 156,00	97 156,00
6688	Autres	33 860,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	105 430,00	97 156,00	97 156,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		711 173,00	616 396,00	616 396,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		711 173,00	616 396,00	616 396,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 725 323,00	3 621 530,00	3 621 530,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 621 530,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	50 632,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-55 465,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 833,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	30 200,00	30 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	200,00	200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	310 500,00	295 800,00	295 800,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	5 000,00	5 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	17 000,00	13 000,00	13 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 500,00	5 000,00	5 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	38 000,00	31 000,00	31 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	102 000,00	89 000,00	89 000,00
70688	Autres prestations de services	68 000,00	62 000,00	62 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 000,00	800,00	800,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	77 000,00	90 000,00	90 000,00
73	Impôts et taxes	2 395 333,00	2 359 880,00	2 359 880,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 355 524,00	1 407 964,00	1 407 964,00
73211	Attribution de compensation	766 446,00	742 578,00	742 578,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	32 500,00	5 675,00	5 675,00
73221	FNGIR	17 463,00	17 463,00	17 463,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7336	Droits de place	85 000,00	82 000,00	82 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	75 000,00	74 000,00	74 000,00
7353	Redevance des mines	18 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	400,00	200,00	200,00
7388	Autres taxes diverses	15 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	556 999,00	494 319,00	494 319,00
7411	Dotation forfaitaire	219 986,00	210 777,00	210 777,00
74121	Dotation de solidarité rurale	43 186,00	43 411,00	43 411,00
74127	Dotation nationale de péréquation	13 193,00	15 832,00	15 832,00
744	FCTVA	0,00	6 990,00	6 990,00
74712	Emplois d'avenir	38 000,00	2 281,00	2 281,00
74718	Autres participations Etat	70 000,00	61 000,00	61 000,00
7472	Participat° Régions	8 000,00	11 500,00	11 500,00
7473	Participat° Départements	28 000,00	28 651,00	28 651,00
74741	Participat° Communes du GFP	18 000,00	18 000,00	18 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	20 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	31 000,00	28 000,00	28 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 961,00	1 987,00	1 987,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	53 673,00	53 760,00	53 760,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	12 130,00	12 130,00
75	Autres produits de gestion courante	390 000,00	398 940,00	398 940,00
752	Revenus des immeubles	390 000,00	398 840,00	398 840,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 677 832,00	3 579 139,00	3 579 139,00
76	Produits financiers (b)	100,00	100,00	100,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	26 900,00	21 800,00	21 800,00
7713	Libéralités reçues	600,00	500,00	500,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	300,00	300,00	300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	25 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 704 832,00	3 601 039,00	3 601 039,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	20 491,00	20 491,00	20 491,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	491,00	491,00	491,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 491,00	20 491,00	20 491,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 725 323,00	3 621 530,00	3 621 530,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 621 530,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
273	Opération d'équipement n° 273 (5)	5 500,00	1 000,00	1 000,00
321	Opération d'équipement n° 321 (5)	130 974,45	190 000,00	190 000,00
325	Opération d'équipement n° 325 (5)	7 500,00	45 000,00	45 000,00
348	Opération d'équipement n° 348 (5)	4 899,40	3 000,00	3 000,00
354	Opération d'équipement n° 354 (5)	45 900,00	20 000,00	20 000,00
355	Opération d'équipement n° 355 (5)	0,00	0,00	0,00
356	Opération d'équipement n° 356 (5)	14 197,46	3 000,00	3 000,00
358	Opération d'équipement n° 358 (5)	31 000,00	34 217,00	34 217,00
361	Opération d'équipement n° 361 (5)	13 548,00	3 000,00	3 000,00
363	Opération d'équipement n° 363 (5)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
378	Opération d'équipement n° 378 (5)	0,00	0,00	0,00
382	Opération d'équipement n° 382 (5)	0,00	0,00	0,00
384	Opération d'équipement n° 384 (5)	0,00	0,00	0,00
387	Opération d'équipement n° 387 (5)	302,64	0,00	0,00
388	Opération d'équipement n° 388 (5)	27 500,00	27 246,00	27 246,00
389	Opération d'équipement n° 389 (5)	0,00	0,00	0,00
390	Opération d'équipement n° 390 (5)	0,00	0,00	0,00
391	Opération d'équipement n° 391 (5)	118 404,00	84 000,00	84 000,00
392	Opération d'équipement n° 392 (5)	6 169,48	0,00	0,00
393	Opération d'équipement n° 393 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
394	Opération d'équipement n° 394 (5)	1 628 027,57	2 699 656,69	2 699 656,69
395	Opération d'équipement n° 395 (5)	52 000,00	0,00	0,00
396	Opération d'équipement n° 396 (5)	10 000,00	10 500,00	10 500,00
397	Opération d'équipement n° 397 (5)	100 000,00	250 000,00	250 000,00
398	Opération d'équipement n° 398 (5)	108 000,00	0,00	0,00
399	Opération d'équipement n° 399 (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 307 923,00	3 424 619,69	3 424 619,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	49 225,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	9 225,00	0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	40 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	551 760,00	592 896,00	592 896,00
1641	Emprunts en euros	547 960,00	590 896,00	590 896,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	1 800,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		600 985,00	592 896,00	592 896,00
458110	Giratoire MontJoie (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 908 908,00	4 017 515,69	4 017 515,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	20 491,00	20 491,00	20 491,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	491,00	491,00	491,00
13911	Etat et établissements nationaux	95,00	95,00	95,00
13918	Autres subventions d'équipement	396,00	396,00	396,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Charges transférées (9)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	10 780,01	32 969,00	32 969,00
2112	Terrains de voirie	10 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	32 798,00	32 798,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	780,01	171,00	171,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		31 271,01	53 460,00	53 460,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 940 179,01	4 070 975,69	4 070 975,69

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	516 384,31
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	641 073,00
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 228 433,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	757 925,00	1 241 900,00	1 241 900,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	687 475,00	1 144 515,00	1 144 515,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	60 000,00	60 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	68 400,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	37 385,00	37 385,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 050,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 060 000,00	1 788 939,00	1 788 939,00
1641	Emprunts en euros	1 060 000,00	1 788 939,00	1 788 939,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 817 925,00	3 030 839,00	3 030 839,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	599 226,00	742 178,00	742 178,00
10222	FCTVA	67 740,00	172 690,00	172 690,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	34 037,00	34 037,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	491 486,00	535 451,00	535 451,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	174 500,00	174 500,00
Total des recettes financières		901 226,00	918 678,00	918 678,00
458210	Giratoire MontJoie (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 719 151,00	3 949 517,00	3 949 517,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	571 883,00	519 240,00	519 240,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	139 290,00	97 156,00	97 156,00
1641	Emprunts en euros	33 860,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	9 055,00	4 492,00	4 492,00
28031	Frais d'études	808,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 247,00	2 040,00	2 040,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	9 291,00	7 331,00	7 331,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	5 449,00	5 449,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	417,00	422,00	422,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 951,00	4 951,00	4 951,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	9 602,00	9 602,00	9 602,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	306,00	306,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 697,00	7 587,00	7 587,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 165,00	1 306,00	1 306,00
281571	Matériel roulant	4 746,00	4 746,00	4 746,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 507,00	1 822,00	1 822,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 576,00	6 580,00	6 580,00
28181	Installations générales, aménagt divers	289,00	289,00	289,00
28182	Matériel de transport	13 772,00	7 615,00	7 615,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 251,00	19 159,00	19 159,00
28184	Mobilier	2 138,00	2 969,00	2 969,00
28188	Autres immo. corporelles	12 918,00	10 490,00	10 490,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		711 173,00	616 396,00	616 396,00
041	Opérations patrimoniales (9)	10 780,01	32 969,00	32 969,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	32 798,00	32 798,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	780,01	171,00	171,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		721 953,01	649 365,00	649 365,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 441 104,01	4 598 882,00	4 598 882,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	629 551,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 228 433,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 273 (1)
LIBELLE : Maison Carrée

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 981,62	a 0,00	1 000,00	b 1 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 306,78	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 305,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 571,51	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	111,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 110,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 208,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 674,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 674,84	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 321 (1)
LIBELLE : Voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 311 500,94	a 3 226,73	190 000,00	b 190 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 574,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 394,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	30 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	291 303,07	1 518,60	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	3 125,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	36 064,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 044,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	78 372,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	149 614,21	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	5 371,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 266,80	1 518,60	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 519,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 922,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	976 021,65	1 708,13	190 000,00	190 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	13 885,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	961 296,57	1 708,13	190 000,00	190 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-193 226,73
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 325 (1)
LIBELLE : Éclairage public

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		175 871,46	a 3 320,16	45 000,00	b 45 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	63 016,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	63 016,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 421,85	3 320,16	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 950,33	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	3 534,42	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	8 449,56	3 320,16	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 487,54	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	91 433,01	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	91 433,01	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-48 320,16
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 348 (1)
LIBELLE : Acquisitions diverses

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		140 685,92	a 140,28	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 685,92	140,28	3 000,00	3 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	248,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	131,04	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	8 037,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 991,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	608,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	39 071,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 302,39	140,28	3 000,00	3 000,00	0,00
2184	Mobilier	14 031,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	59 264,08	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 140,28
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 354 (1)
LIBELLE : Bâtiments divers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		495 646,11	a 1 543,20	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 435,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 435,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	6 602,89	0,00	0,00	0,00	0,00
20415	Group. coll et coll. statut particulier	3 118,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 395,38	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 089,51	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	289 735,73	1 543,20	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 682,10	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	5 677,56	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	1 239,25	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	95 578,24	1 543,20	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	5 178,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	117 667,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	8 150,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 872,03	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	9 382,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 769,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 639,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 578,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 318,65	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	197 872,29	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	15 124,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	181 008,07	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 543,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 355 (1)
LIBELLE : Acquisitions foncières

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		124 629,37	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	124 629,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	107 930,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	16 077,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	621,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 356 (1)
LIBELLE : Bâtiments scolaires

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		137 155,76	a 7 071,09	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	94 460,56	7 071,09	3 000,00	3 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 310,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	65 740,29	7 071,09	3 000,00	3 000,00	0,00
2184	Mobilier	10 566,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 843,19	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	42 695,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	42 695,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 071,09
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 358 (1)
LIBELLE : Acquisition matériels Service Technique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		229 084,14	a 1 434,00	34 217,00	b 34 217,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	306,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	306,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	223 725,04	1 434,00	34 217,00	34 217,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	6 996,69	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	58 059,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	21 554,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	29 178,65	1 434,00	34 217,00	34 217,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 305,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	51 124,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	657,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 264,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 583,41	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 053,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 053,10	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 651,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 361 (1)
LIBELLE : Plan Local d'Urbanisme

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		55 833,68	a 2 780,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	55 833,68	2 780,00	3 000,00	3 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	53 596,60	2 780,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 237,08	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 780,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 363 (1)
LIBELLE : Matériel informatique et logiciels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		140 965,30	a 2 301,60	4 000,00	b 4 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 043,19	2 016,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	1 267,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 775,43	2 016,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	136 922,11	285,60	4 000,00	4 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	136 922,11	285,60	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 301,60
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 378 (1)
LIBELLE : Eaux pluviales

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		627 219,03	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 934,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 934,16	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	42 848,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	42 848,82	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 043,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	4 214,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	13 444,19	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	35 322,53	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	7 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	520 392,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	520 392,41	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 382 (1)
LIBELLE : Aménagements urbains

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 824,95	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 824,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 531,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 797,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 495,62	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 384 (1)
LIBELLE : Extension du Cimetière

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		100 021,67	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 021,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	100 021,67	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 387 (1)
LIBELLE : Mairie Aménagement Aile droite

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		225 191,84	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	763,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	763,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	224 428,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	224 428,64	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 388 (1)
LIBELLE : Centre d'incendie et de secours

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		27 246,00	a 0,00	27 246,00	b 27 246,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	27 246,00	0,00	27 246,00	27 246,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	27 246,00	0,00	27 246,00	27 246,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-27 246,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 389 (1)
LIBELLE : Boulodrome couvert

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 440,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 390 (1)
LIBELLE : Place de Verdun-Véloroute

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		115 669,56	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	113 581,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	113 581,56	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 8 400,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	8 400,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 400,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	8 400,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 391 (1)
LIBELLE : Accessibilité bâtiments publics

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		42 788,44	a 3 268,80	84 000,00	b 84 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 475,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	7 475,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 313,24	3 268,80	84 000,00	84 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	31 135,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 178,04	3 268,80	84 000,00	84 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-87 268,80
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 392 (1)
LIBELLE : Maison des associations

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		831 969,16	a 18,27	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 316,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 452,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	827 652,76	18,27	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	821 055,83	18,27	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 596,93	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18,27
---	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 393 (1)
LIBELLE : AMI centre-bourg volet habitat**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 394 (1)
LIBELLE : AMI centre-bourg volet aménagements

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 253 950,04	a 475 026,18	2 699 656,69	b 2 699 656,69	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	273 014,73	139 897,84	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	273 014,73	139 897,84	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	980 935,31	335 128,34	2 699 656,69	2 699 656,69	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	914 775,47	335 128,34	2 699 656,69	2 699 656,69	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	66 159,84	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 392 332,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	392 332,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	392 332,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 782 350,87
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 395 (1)
LIBELLE : Passerelle du Pont Pabine

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		51 340,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	51 340,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	51 340,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 396 (1)
LIBELLE : Signalétique communautaire

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 500,00	b 10 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 397 (1)
LIBELLE : Mise aux normes Foyer restaurant

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 16 254,00	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	16 254,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	16 254,00	250 000,00	250 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-266 254,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 398 (1)
LIBELLE : Mise en sécurité voirie collège et lycée

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		103 749,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	103 749,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	103 749,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 28 819,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	28 819,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	28 819,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	28 819,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 399 (1)
LIBELLE : Usine Berchon**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	592 896	124 246	0	257 000	41 000	0	0	0	20 000	2 982 374	0	4 017 516
- Equipements municipaux (2)		87 000	0	257 000	41 000	0	0	0	20 000	2 971 874	0	3 376 874
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		37 246	0	0	0	0	0	0	0	10 500	0	47 746
- Opérations financières	592 896											592 896
Dépenses d'ordre	53 460											53 460
Total dépenses de l'exercice	646 356	124 246	0	257 000	41 000	0	0	0	20 000	2 982 374	0	4 070 976
RAR N-1 et reports	641 073	8 706	0	7 071	0	0	0	16 254	0	484 353	0	1 157 457
Total cumulé dépenses d'investissement	1 287 429	132 952	0	264 071	41 000	0	0	16 254	20 000	3 466 727	0	5 228 433
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 438 304	804 178	0	0	0	0	0	0	174 500	1 181 900	0	4 598 882
RAR N-1 et reports	228 819	0	0	0	0	0	0	0	0	400 732	0	629 551
Total cumulé recettes d'investissement	2 667 123	804 178	0	0	0	0	0	0	174 500	1 582 632	0	5 228 433

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	990 534	1 575 979	109 781	334 382	75 915	156 498	56 607	224 387	30 305	64 703	2 439	3 621 530
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	990 534	1 575 979	109 781	334 382	75 915	156 498	56 607	224 387	30 305	64 703	2 439	3 621 530
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	26 366	2 885 716	0	165 000	5 000	31 000	155 451	62 000	205 556	0	85 441	3 621 530
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	26 366	2 885 716	0	165 000	5 000	31 000	155 451	62 000	205 556	0	85 441	3 621 530

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		646 356	132 952	0	264 071	41 000	0	0	16 254	20 000	3 466 727	0	4 587 360
Dépenses réelles		592 896	132 952	0	264 071	41 000	0	0	16 254	20 000	3 466 727	0	4 533 900
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	592 896	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	592 896
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	132 952	0	264 071	41 000	0	0	16 254	20 000	3 466 727	0	3 941 004
273	Maison Carrée	0	0	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	1 000
321	Voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	193 227	0	193 227
325	Éclairage public	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 320	0	48 320
348	Acquisitions diverses	0	3 140	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 140
354	Bâtiments divers	0	1 543	0	0	0	0	0	0	20 000	0	0	21 543
356	Bâtiments scolaires	0	0	0	10 071	0	0	0	0	0	0	0	10 071
358	Acquisition matériels Service Technique	0	1 434	0	0	0	0	0	0	0	34 217	0	35 651
361	Plan Local d'Urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 780	0	5 780
363	Matériel informatique et logiciels	0	2 302	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	6 302

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
387	Mairie Aménagement Aile droite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
388	Centre d'incendie et de secours	0	27 246	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 246
391	Accessibilité bâtiments publics	0	87 269	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87 269
392	Maison des associations	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18
393	AMI centre-bourg volet habitat	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
394	AMI centre-bourg volet aménagements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 174 683	0	3 174 683
395	Passerelle du Pont Pabine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
396	Signalétique communautaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 500	0	10 500
397	Mise aux normes Foyer restaurant	0	0	0	250 000	0	0	0	16 254	0	0	0	266 254
398	Mise en sécurité voirie collège et lycée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
399	Usine Berchon	0	0	0	0	40 000	0	0	0	0	0	0	40 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>53 460</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>53 460</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>20 491</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20 491</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>32 969</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>32 969</i>

RECETTES													
Total recettes investissement		2 667 123	804 178	0	0	0	0	0	0	174 500	1 582 632	0	5 228 433
Recettes réelles		2 017 758	804 178	0	0	0	0	0	0	174 500	1 582 632	0	4 579 068
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	174 500	0	0	174 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	742 178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	742 178
13	Subventions d'investissement	28 819	60 000	0	0	0	0	0	0	0	1 582 632	0	1 671 451
16	Emprunts et dettes assimilées	1 988 939	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 990 939
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	649 365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	649 365
021	Virement de la sect° de fonctionnement	519 240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	519 240
040	Opérat° ordre transfert entre sections	97 156	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 156
041	Opérations patrimoniales	32 969	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 969

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		990 534	1 575 979	109 781	334 382	75 915	156 498	56 607	224 387	30 305	64 703	2 439	3 621 530
Dépenses réelles		374 138	1 575 979	109 781	334 382	75 915	156 498	56 607	224 387	30 305	64 703	2 439	3 005 134
011	Charges à caractère général	28 247	416 190	9 452	172 631	21 566	156 498	56 607	74 389	30 305	64 703	2 439	1 033 027
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 000	891 719	32 184	161 751	54 349	0	0	149 998	0	0	0	1 298 001
014	Atténuations de produits	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
022	Dépenses imprévues	0	7 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500
65	Autres charges de gestion courante	113 450	256 570	68 145	0	0	0	0	0	0	0	0	438 165
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	210 122	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	210 122
67	Charges exceptionnelles	14 319	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 319
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	616 396	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	616 396
023	Virement à la section d'investissement	519 240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	519 240
042	Opérat° ordre transfert entre sections	97 156	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 156
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Total recettes de fonctionnement		26 366	2 885 716	0	165 000	5 000	31 000	155 451	62 000	205 556	0	85 441	3 621 530
Recettes réelles		5 875	2 885 716	0	165 000	5 000	31 000	155 451	62 000	205 556	0	85 441	3 601 039
013	Atténuations de charges	200	0	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	30 200
70	Produits des services, du domaine, vente	0	15 359	0	89 000	5 000	31 000	90 000	62 000	0	0	3 441	295 800
73	Impôts et taxes	5 675	2 272 205	0	0	0	0	0	0	0	0	82 000	2 359 880
74	Dotations et participations	0	448 319	0	46 000	0	0	0	0	0	0	0	494 319
75	Autres produits de gestion courante	0	127 933	0	0	0	0	65 451	0	205 556	0	0	398 940
76	Produits financiers	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
77	Produits exceptionnels	0	21 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 800
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>20 491</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20 491</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>20 491</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20 491</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9617333180	29/09/2017	300 000,00	300 000,00	1 191,67	0,00	300 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		300 000,00	300 000,00	1 191,67	0,00	300 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 263 802,49									
1641 Emprunts en euros (total)					10 263 802,49									
01200080127	DEXIA	30/03/2003		01/03/2008	550 000,00	C		4,530	4,530	EUR	T	P	N	A-1
0120080132	DEXIA	25/11/2008		01/10/2009	210 000,00	R	LEP	5,650	5,650	EUR	T	C	N	A-1
0522706/001	LA BANQUE POSTALE	29/04/2014		01/12/2018	500 000,00	F		1,630	1,630	EUR	T	P	N	A-1
1212491	CAISSE DES DEPOTS	23/12/2011		01/08/2012	500 000,00	R	LEP	4,100	4,100	EUR	T	C	N	A-1
1236572	CAISSE DES DEPOTS/EMPRUNT	16/11/2012		01/01/2014	400 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
20700240	CAISSE D'EPARGNE	31/03/2003		25/01/2009	500 000,00	F		4,750	4,750	EUR	T	P	N	A-1
208027	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2006		25/03/2008	1 222 333,12	R	LIBOR	3,650	3,650	EUR	A	C	N	E-4
261265011	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	24/05/2005		05/11/2005	175 000,00	F		3,600	3,600	EUR	S	P	N	A-1
51015591652	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	14/09/2004		10/02/2005	215 000,00	F		4,430	4,430	EUR	T	P	N	A-1
51026205026	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	20/06/2006		01/10/2006	152 000,00	F		3,560	3,560	EUR	T	P	N	A-1
51029265960	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	05/07/2006		05/10/2006	551 000,00	F		4,180	4,180	EUR	T	P	N	A-1
51056124677	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	02/07/2008		05/11/2008	330 000,00	F		4,900	4,900	EUR	T	P	N	A-1
51070191257	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	10/12/2009		10/03/2010	876 586,00	F		3,880	3,880	EUR	T	P	N	A-1
51070542536	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	10/12/2009		10/03/2010	300 000,00	F		4,040	4,040	EUR	T	P	N	A-1
51084034571	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	30/09/2011		05/11/2011	300 000,00	F		5,000	5,000	EUR	M	P	N	A-1
8761481	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011		05/06/2011	490 000,00	F		4,030	4,030	EUR	A	P	N	A-1
8902422	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2011		15/02/2012	100 000,00	F		4,410	4,410	EUR	A	P	N	A-1
9088917	CE PRELEVEMENT EMPRUNT	02/02/2011		25/12/2012	300 000,00	F		4,650	4,650	EUR	T	P	N	A-1

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9460095	CE PRELEVEMENT EMPRUNT	29/04/2014		04/02/2015	200 000,00	R	EURIBOR	1,563	1,563	EUR	T	P	N	A-1
9826502	CAISSE D'EPARGNE	07/11/2016		23/02/2017	200 000,00	F		1,120	1,120	EUR	T	P	N	A-1
9828523	CAISSE D'EPARGNE	09/11/2016		05/04/2017	200 000,00	R	LIVRET A	1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1
9963399	CAISSE D'EPARGNE	15/06/2017		05/04/2018	500 000,00	F	LIVRET A	0,950	0,950	EUR	T	C	N	A-1
9973601	CAISSE D'EPARGNE	15/06/2017		16/10/2017	348 233,37	F		1,000	1,000	EUR	T	P	N	A-1
LT040066	BFT	31/03/2003		15/10/2011	1 143 650,00	C		4,350	4,350	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 263 802,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 463 935,32					590 896,06	209 304,91	0,00	49 814,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 463 935,32					590 896,06	209 304,91	0,00	49 814,79
01200080127	N	0,00	A-1	184 622,41	4,16	C		4,530	43 085,39	7 742,44	0,00	522,23
0120080132	N	0,00	A-1	80 500,00	5,74	R	LEP	2,500	14 000,00	1 881,26	0,00	411,01
0522706/001	N	0,00	A-1	494 700,88	19,92	F		1,630	21 413,28	7 933,17	0,00	621,45
1212491	N	0,00	A-1	283 333,42	8,58	R	LEP	2,600	33 333,32	7 039,02	0,00	1 065,28
1236572	N	0,00	A-1	291 330,27	9,99	F		3,920	24 355,33	11 420,15	0,00	10 436,35
20700240	N	0,00	A-1	375 408,07	13,06	F		4,750	19 856,62	17 481,66	0,00	3 049,35
208027	N	0,00	E-4	458 374,92	6,22	R	LIBOR	3,650	76 395,82	16 963,06	0,00	10 827,83
261265011	N	0,00	A-1	25 124,98	1,84	F		3,600	16 600,27	756,43	0,00	46,88
51015591652	N	0,00	A-1	85 270,10	6,10	F		4,430	12 693,63	3 588,53	0,00	446,54
51026205026	N	0,00	A-1	38 234,64	2,74	F		3,560	13 474,23	1 182,61	0,00	217,92
51029265960	N	0,00	A-1	403 507,38	17,75	F		4,180	15 690,01	16 622,79	0,00	3 827,54
51056124677	N	0,00	A-1	134 570,93	4,84	F		4,900	25 820,91	6 124,33	0,00	814,12
51070191257	N	0,00	A-1	412 319,70	6,18	F		3,880	62 260,92	15 099,40	0,00	754,57
51070542536	N	0,00	A-1	194 062,38	10,99	F		4,040	14 313,92	7 625,08	0,00	403,44
51084034571	N	0,00	A-1	184 203,29	7,84	F		5,000	19 705,93	8 762,65	0,00	571,18
8761481	N	0,00	A-1	331 327,05	11,99	F		4,030	22 012,62	13 352,48	0,00	7 098,34
8902422	N	0,00	A-1	59 753,01	7,99	F		4,410	6 390,75	2 635,11	0,00	2 059,12
9088917	N	0,00	A-1	199 559,31	8,98	F		4,650	18 938,34	8 952,46	0,00	116,65
9460095	N	0,00	A-1	151 155,28	10,99	R	EURIBOR	1,162	12 695,07	1 701,13	0,00	250,25
9826502	N	0,00	A-1	181 952,43	18,00	F		1,120	9 176,30	1 999,42	0,00	198,88
9828523	N	0,00	A-1	184 125,79	18,00	R	LIVRET A	1,050	9 202,63	1 923,47	0,00	433,66

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
9963399	N	0,00	A-1	481 250,00	18,51	F	LIVRET A	0,950	25 000,00	4 545,01	0,00	1 046,13
9973601	N	0,00	A-1	295 639,08	6,79	F		1,000	42 550,77	2 797,15	0,00	520,24
LT040066	N	0,00	A-1	933 610,00	17,99	C		4,350	31 930,00	41 176,10	0,00	4 075,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 463 935,32					590 896,06	209 304,91	0,00	49 814,79

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
208027	CAISSE D'EPARGNE	1 222 333,12	458 374,92	4	17,00				0,00		3,650	16 963,06	0,00	7,09
TOTAL (E)		1 222 333,12	458 374,92						0,00			16 963,06	0,00	7,09
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 222 333,12	458 374,92						0,00			16 963,06	0,00	7,09

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	92,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 005 560,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	7,09	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	458 374,92	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	2012-07-25

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements bâtiment, installation élect et téléph	15	25/07/2012
L	Appareils de levage et ascenseurs	20	25/07/2012
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	25/07/2012
L	Bâtiments légers et abris	15	25/07/2012
L	Camions et véhicules industriels	5	25/07/2012
L	Coffre-fort	20	25/07/2012
L	Equipement des cuisines	10	25/07/2012
L	Equipements de garage et ateliers	10	25/07/2012
L	Equipements sportifs	10	25/07/2012
L	Frais d'étude et frais d'insertion (non réalisés)	5	25/07/2012
L	Frais relais aux documents d'urbanisme	5	25/07/2012
L	Installations de voirie	20	25/07/2012
L	Installations et appareils de chauffage	10	25/07/2012
L	Logiciels	2	25/07/2012
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	25/07/2012
L	Matériel informatique	5	25/07/2012
L	Matériels classiques	6	25/07/2012
L	Plantations	20	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées études, matériels...	5	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées infrastructures nation	30	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées installations et immob	15	25/07/2012
L	Voitures	5	25/07/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		591 387,00	I 591 387,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		590 896,00	590 896,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	590 896,00	590 896,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		491,00	491,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	491,00	491,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	591 387,00	516 384,31	641 073,00	1 748 844,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		997 623,00	III 997 623,00
Ressources propres externes de l'année (a)		206 727,00	206 727,00
10222	FCTVA	172 690,00	172 690,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	34 037,00	34 037,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		790 896,00	790 896,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	4 492,00	4 492,00
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	2 040,00	2 040,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	7 331,00	7 331,00
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	5 449,00	5 449,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	422,00	422,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	4 951,00	4 951,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	9 602,00	9 602,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	306,00	306,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	7 587,00	7 587,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	1 306,00	1 306,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	4 746,00	4 746,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	1 822,00	1 822,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	6 580,00	6 580,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	289,00	289,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	7 615,00	7 615,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	19 159,00	19 159,00
28184	<i>Mobilier</i>	2 969,00	2 969,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	10 490,00	10 490,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	174 500,00	174 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	519 240,00	519 240,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	997 623,00	629 551,00	0,00	535 451,00	2 162 625,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 748 844,31
Ressources propres disponibles	IV	2 162 625,00
Solde	V = IV – II (6)	413 780,69

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 10	Intitulé de l'opération : Giratoire MontJoie			Date de la délibération : 22/04/2009
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	236 211,84	0,00	0,00	0,00
45.1 Giratoire MontJoie (5)	236 211,84	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	236 211,84	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	92 178,00	0,00	0,00	0,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	92 178,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	92 178,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 221 714,00	1 102 920,70										23 304,12	21 638,55	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 7 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	105 874,00	98 802,72	43,99	A	F		2,850	F		2,850	A-1	EUR	2 321,86	1 305,26
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 3 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	321 140,00	285 156,16	33,99	A	F		2,050	F		2,050	A-1	EUR	4 419,92	6 433,57
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 3 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	45 374,00	41 657,81	43,99	A	F		2,050	F		2,050	A-1	EUR	645,70	667,38

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 7 logements Résidence Gabizos Office Palais de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	749 326,00	677 304,01	33,99	A	F		2,850	F		2,850	A-1	EUR	15 916,64	13 232,34
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					1 221 714,00	1 102 920,70											23 304,12	21 638,55

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 601 039,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6558	N°1 OGECL'Estibet Ste Elisabeth		OGECL'ESTIBET	Association	35 500,00
657362	N°1 CCAS de Nay		CCAS NAY BOURDETTES	Commune	23 000,00
657363	N°1 Régie des fêtes		REGIE DES FETES DE NAY	Commune	110 000,00
6574	N°1 Adelante		ADELANTE	Association	600,00
6574	N°1 AFSEP		AFSEP	Association	0,00
6574	N°1 Ass Aide alimentaire Plaine de Nay		AIDE ALIMENTAIRE PLAINE DE NAY	Association	600,00
6574	N°1 Amicale anciens combattants		AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Association	1 000,00
6574	N°1 Amicale des anciens de l'USCN		AMICALE ANCIENS JOUEURS RUGBY	Association	80,00
6574	N°1 Amicale sapeurs pompiers		AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	0,00
6574	N°1 Amis de l'orgue		AMIS DE L'ORGUE (LES)	Association	320,00
6574	N°1 Amis de la Maison carrée		AMIS DE LA MAISON CARREE	Association	5 000,00
6574	N°1 Amis des anciennes Eglise du Béarn		AMIS DES EGLISES ANCIENNES DU BEARN	Association	150,00
6574	N°1 ACN		ASS CULTURELLE NAYAISE	Association	1 800,00
6574	N°1 Ass Paralysés de France		ASS PARALYSES DE FRANCE	Association	0,00
6574	N°1 Ass sportive Lycée		ASS SPORTIVE DU LYCEE PAUL REY	Association	0,00
6574	N°1 Ass sportive Collège		ASS SPORTIVE SCOLAIRE CES NAY	Association	0,00
6574	N°1 Bibliothèque pour tous		ASS.CULT.BIBLIOTHEQUES	Association	0,00
6574	N°1 Ass défense consommateurs		ASS.DEFENSE CONSO.EAU	Association	0,00
6574	N°1 Ass don du sang bénévole		ASS.DON DU SANG BENEVOLE	Association	0,00
6574	N°1 La Psalette		ASS.ENSEM.VOCAL PSALETTE	Association	1 500,00
6574	N°1 Asso socio éducative lycée		ASS.SOCIO EDUCAT.LYCEE	Association	0,00
6574	N°1 AAPPMA Batbielhe		ASSOCIATION AAPPMA BATBIELHE	Association	500,00
6574	N°1 CAP SANTE		ASSOCIATION CAP SANTE	Association	200,00
6574	N°1 Carnaval Vath Vielha		ASSOCIATION CARNAVAL VATH VIELHA	Association	1 000,00
6574	N°1 Association chasse		ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE	Association	0,00
6574	N°1 Atelier Création artistique		ATELIER CREATION ARTISTIQ	Association	0,00
6574	N°1 Atlas club photo		ATLAS CLUB PHOTO	Association	780,00
6574	N°1 Béarn addictions		BEARN ADDICTION - LA MAISON DU PARENT	Association	1 000,00
6574	N°1 Boule nayaise		BOULE NAYAISE	Association	0,00
6574	N°1 Bridge club nayais		BRIDGE CLUB NAYAIS	Association	150,00
6574	N°1 CAS du personnel communal		CAS PERSONNEL COMMUNAL	Association	500,00
6574	N°1 CD concours national résistance et depor		CD CONCOURS NATIONAL RESISTANCE ET DEPORTATION	Association	0,00
6574	N°1 Cercle cyclotouriste Nay		CERCLE CYCLOTOURISTE NAY	Association	1 200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 Club subaquatique nayais		CLUB SUBAQUATIQUE NAYAIS	Association	400,00
6574	N°1 Croix rouge française		CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	0,00
6574	N°1 Club de foot ES Nay et Vath Vielha		E.S NAY & VATH-VIELHA	Association	2 500,00
6574	N°1 Entraide Agnès		ENTRAIDE AGNES	Association	0,00
6574	N°1 ETHS Cabilhou		ETHS CABILHOUS	Association	0,00
6574	N°1 Etincelle 64		ETINCELLE 64	Association	0,00
6574	N°1 France Adot 64		FRANCE ADOT 64	Association	0,00
6574	N°1 France Alzheimer		FRANCE ALZHEIMER PA	Association	0,00
6574	N°1 GRPT commerçants halles		GRPT COMMERCANTS ET PRODUCTEURS HALLES DE NAY	Association	300,00
6574	N°1 La Pastorale Nay		LA PASTORALE DE NAY	Association	1 000,00
6574	N°1 Amis Nay et Batbielhe		LES AMIS DE NAY ET DE LA BATBIELLE	Association	0,00
6574	N°1 Les Amis des chars		LES AMIS DES CHARS	Association	3 000,00
6574	N°1 Les Givrés de la Plaine de Nay		LES GIVRES DE LA PLAINE DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 Lourdes Cancer espérances		LOURDES CANCER ESPERANCE	Association	200,00
6574	N°1 Lou Amics		LOUS AMICS DE NAY	Association	600,00
6574	N°1 Nay FC		NAY F.C - NAY FOOTBALL CLUB	Association	1 850,00
6574	N°1 Ass des com Nay la dynamique Foire du Bé		NAY LA DYNAMIQUE	Association	3 000,00
6574	N°1 Nayart		NAYART ASSOCIATION	Association	1 200,00
6574	N°1 OCCE Ecole du Fronton (fonct 7 classes)		OCCE COOP.SCOLAIRE DE	Association	155,00
6574	N°2 OCCE Ecole du Fronton (voyages colaires)		OCCE COOP.SCOLAIRE DE	Association	920,00
6574	N°1 OCCE Ecole maternelle (voyages scolaires)		OCCE ECOLE MATERNELLE	Association	90,00
6574	N°2 OCCE Ecole maternelle (fonctionnement)		OCCE ECOLE MATERNELLE	Association	520,00
6574	N°1 OCCE Ste Elisabeth (voyages scolaires)		OGEC L'ESTIBET	Association	1 360,00
6574	N°1 Parla Beroy		PARLA BEROY	Association	800,00
6574	N°1 Patrimoine ferroviaire midi		PATRIMOINE ET CULTURE FERROVIAIRE MIDI	Association	0,00
6574	N°1 Pause couture		PAUSE COUTURE	Association	250,00
6574	N°1 Plain écran		PLAIN ECRAN	Association	1 600,00
6574	N°1 Quart2Temps		QUART 2 TEMPS	Association	0,00
6574	N°1 Randonnées en montagne		RANDONNEES EN MONTAGNE	Association	160,00
6574	N°1 Sautaprats		SAUTAPRATS	Association	0,00
6574	N°1 SCOUT		SCOUTS ET GUIDE DE FRANCE	Association	0,00
6574	N°1 Secours catholique		SECOURS CATHOLIQUE	Association	0,00
6574	N°1 Secours Populaire		SECOURS POPULAIRE	Association	600,00
6574	N°1 Ski club nayais		SKI CLUB NAYAIS	Association	900,00
6574	N°1 SOS Amitiés		SOS AMITIE PAU	Association	125,00
6574	N°1 Tennis club nayais		TENNIS CLUB NAYAIS	Association	2 000,00
6574	N°1 Théâtre les trois coups		THEATRE LES 3 COUPS	Association	0,00
6574	N°1 Tous ensemble		TOUS ENSEMBLE	Association	0,00
6574	N°1 UPPN		UNION DES PROFESSIONNELS EN PAYS DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 Club omnisport USCN		USCN CLUB OMNISPORT	Association	21 000,00
6574	N°1 Vélo Club nayais		VELO CLUB NAYAIS	Association	2 200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
16-01 Accessibilité	480 000,00	0,00	480 000,00	61 000,00	84 000,00	84 000,00	335 000,00
17-01 Centre-bourg 1	2 242 000,00	0,00	2 242 000,00	362 000,00	1 419 670,00	460 330,00	0,00
18-01 Foyer restaura	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	266 254,00	83 746,00	0,00
19-01 Centre-bourg 2	2 241 238,00	0,00	2 241 238,00	0,00	1 881 238,00	360 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	1,00	6,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2019)	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR (Av. Janv. 2019)	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	5,00	22,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2019)	C	7,00	4,00	11,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	3,00	1,00	4,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL (Av. Janv. 2017)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPC PR. 1ERE CL. DES E.M. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (Av. Janv. 2019)	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT CONSERV. PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
GARDE CHAMPÊTRE CHEF (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
DIR. GEN. SERV. 2000 A 10000 H (Av. Janv. 2017)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		30,00	6,00	36,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent d'accueil Maison carrée	C	CULT	340	0,00	A	A
Agent d'entretien CMS et MAIRIE	C	TECH	340	0,00	A	CDD
Agent de service foyer restaurant	C	TECH	340	0,00	A	A
Agent de surveillance interclasse et gar	C	TECH	340	0,00	A	A
Agent de surveillance école et entretien	C	TECH	340	0,00	A	CDD
agent d'accueil Mairie de Nay	C	ADM	340	0,00	A	A
jardinier et agent polyvalent des sces tnc	C	TECH	340	0,00	A	A
maçon - agent polyvalent des services tnc	C	TECH	340	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Agence publique de Gestion locale		Sans fiscalité propr	0,00
Communauté de communes du Pays de Nay		CTU	0,00
SDEPA		Sans fiscalité propr	0,00
SIVU Aide à domicile Plaine de Nay		Sans fiscalité propr	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Action sociale		-	SPA	Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Régie à seule autonomie financière	Régie des fêtes de Nay	01/01/2013	2012-9-9 - 19/12/2012	21640417800099	SPA	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
OPERATION D'INVESTISSEMENT	AILE NORD MAIRIE	01/01/2016	2015-5-3 - 08/07/2015	Location

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	5 033 000,00	2,50	13,20	0,00	664 356,00	2,50
TFPB	3 805 000,00	3,80	19,33	0,52	735 506,00	4,34
TFPNB	19 500,00	1,01	41,55	0,00	8 102,00	1,01
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	8 857 500,00	3,05			1 407 964,00	3,45

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 16

Contre : 3

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2019

Présenté par le Maire (1),

A Nay, le 10/04/2019

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Nay, le 10/04/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. BONNASSIOLLE Daniel	
M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre	
M. BONNASSIOLLE Pierre	
M. BOURDAA Bruno	
M. BOURDAA Philippe	
M. CAZAJOUS Jean-Pierre	
M. CHABROUT Guy	
M. DEQUIDT Alain	
M. DUBOURTHOUMIEU Joël	
M. GIRONDIER Michel	
M. GRAND Philippe	
M. LASSUS Christian	
Mlle FITAS Isabelle	
Mlle REY Sandra	
Mme BOIX Sylvie	
Mme DARGELOSSE Marie Arlette	
Mme HACALA Annie	
Mme MAURIN Marina	
Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique	
Mme VANDEPUTTE Marie-Christine	
Mme VIBES Eliane	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme VILLACAMPA Martine	
Mme WEISS Myriam	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nay, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire.